

pont du Rhône durent obtenir du même abbé la permission d'ériger une chapelle à l'entrée du pont. Ce fut donc un abbé d'Ainay, Aimendric (suivant la contraction moderne Aimery), qui décida la construction de l'église de Béchevelin, et en fit une annexe de la paroisse de Saint-Michel, et ce fut la munificence de l'archevêque qui fournit aux premières dépenses, en faisant libéralement don du terrain. En 1210, rapporte un titre du *Grand Cartulaire d'Ainay* (1), l'archevêque Renaud donna gratuitement à Aimendric, abbé d'Ainay, deux verchères situées près du château de Béchevelin, pour y établir une église et un cimetière, « *in eleemosynam duas vercherias prope castrum de Bechivellein ad ecclesiam et cimiterium in eis faciendum* ».

Dès ce moment, le mandement eut deux paroisses, (2) Chaussagne et Béchevelin. Cette dernière église (3) ne subsista

---

*Frères Prêcheurs à Lyon* (Lyon, Josserand, 1875, in-8). Ce travail qui n'est que l'esquisse d'une étude plus développée, promise par l'auteur, renferme néanmoins plusieurs particularités ignorées des historiens lyonnais.

(1) *Cartulaire d'Ainay*, Mss., f° 30, v°.

(2) Il est à croire que même avant cette époque il y avait déjà deux paroisses dans le mandement. On trouve en effet à Champagneux en 1250, une chapelle qui disparaît peu après et qui semble avoir précédé celle de Béchevelin et lui avoir cédé la place, comme Chaussagne précéda la Guillotière et fut remplacé par cette dernière paroisse. L'absence de pouillés antérieurs au treizième siècle ne permet pas d'affirmer ce fait qui reste à l'état de conjecture vraisemblable.

(3) Le recueil des testaments, conservé aux archives du Rhône, contient quelques dispositions testamentaires relatives à Béchevelin. Ainsi, en 1348, Marguerite, veuve de Jeannet Gastet, qui possédait une maison à Béchevelin, où elle habitait, élit sa sépulture « *in cimiterio capelle de Bechivellens* » ; Jean Atru, citoyen de Lyon, demande à être enterré « *in ecclesia de Bechivelleins* », auprès de ses